

N/REF : 14/05/2025 14H05 C:262739 I:36176
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mercredi 14/05/2025 a 14H05

APF ENTREPRISE 38
Sav Faac
2586 AVENUE GENERAL DE GAULLE
38130 ECHIROLLES

IMMEUBLE : APF ENTREPRISE 38
2586 AVENUE GENERAL DE GAULLE
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 15 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2586 AV GENERAL DE GAULLE - ECHIROLLES
DEMANDER DOMINIQUE RESPONSABLE MAINTENANCE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION ENTRE LES DEUX BATIMENTS

Donneur d'ordre : M. F. KHERBACHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 14/05/2025 A 15H00
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USEES EXTERIEUR
EXTRACTION DE PAPIERS
NETTOYAGE DES REGARDS

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 14/05/25 a 17H17 M. F. KHERBACHE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,75	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	315,77

TOTAL H.T.	315,77
T.V.A. a 20,00%	63,15
TOTAL T.T.C.En EURO	378,92

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN